

FRANCE – Vignes transgéniques

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/08/2005

L'Inra a implanté en septembre 2005, dans la région de Colmar, un essai en champ (70 pieds) de porte greffe modifié génétiquement pour protéger la vigne de la virose du court-noué (1). Cet essai durera quatre ans. "Nous détruirons les fleurs dès leur apparition, de manière à ce qu'il n'y ait jamais de grappe. Il n'y aura donc ni raisin, ni vin OGM", précise le responsable de l'essai. Selon France Nature Environnement, "les efforts actuels de communication de l'Inra ne feront pourtant pas oublier que ces expérimentations font peser des risques très lourds pour notre environnement". Par ailleurs, FNE précise que "certaines techniques agronomiques respectueuses des hommes, de la qualité des productions agricoles et de notre environnement permettent de contrôler cette virose de manière satisfaisante" et a donc déposé un recours devant le tribunal administratif de Strasbourg contre l'autorisation accordée le 28 juin dernier par le Ministre de l'agriculture.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-vignes-transgeniques-2/